

**S.I.R.P. PETIT PALAIS ST SAUVEUR**  
**Mairie**  
**33660 ST SAUVEUR DE PUYNORMAND**

Délibération n° 2 - 2023

Réunion du Comité Syndical du trente mars deux mil vingt trois

Sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard

Présents : **Monsieur MOULINIER Gérard, Madame RAICHINI Patricia, Madame AUDOUIN Anne et Monsieur DUBET Jean Pierre.**

Absents excusés : **Madame VEYSSIERE Fabienne et Monsieur DOLE Franck**

Date de convocation : 23/03/2023

Secrétaire de séance : Mme RAICHINI Patricia

**Madame VEYSSIERE Fabienne a donné procuration à Madame RAICHINI Patricia**  
**Monsieur DOLE Franck a donné procuration à Monsieur DUBET Franck**

**Approbation du compte de gestion 2022.**

Le Comité syndical réuni sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2022** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2022**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2022**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est régulier

- 1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2022** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2022**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ont signé au registre des délibérations : MOULINIER Gérard, RAICHINI Patricia, Madame AUDOUIN Anne, DUBET Jean Pierre, membres.

**"Syndicat Intercommunal  
de Regroupement Pédagogique  
de Petit Palais et Comemps et  
S' Sauveur de Puynormand"**

Le Président,

Gérard MOULINIER

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 033-253304190-20230330-DELIB\_2\_2023-DE